

ECOLE D'ESCRIME : de PRE POUSSIN à BENJAMIN

Le matériel spécifique d'escrime est prêté à l'exception du gant (pré-poussins à benjamins) et du pantalon (poussins à benjamins).

C'est la période de l'apprentissage avec le passage des blasons et de la découverte des premières rencontres départementales (Agglomération Dijonnaise, le samedi après-midi / Ville de Beaune pour certaines catégories).

Pour les catégories ci-dessous, il est proposé **un ou deux cours par semaine** hors vacances scolaires.

<i>Années naissance</i>	<i>Catégories</i>	<i>Jours</i>	<i>Horaires</i>	<i>Montant cotisation</i>
2009 - 2010	PRE POUSSIN	SAMEDI	10h45-12h45	209 €
		MERCREDI	14H00 – 15H15	
2007 – 2008	POUSSIN	MERCREDI	14H00 – 15H30	228 €
		SAMEDI	10h30-12h	
		MARDI * perfectionnement	18H – 19H30	
2005 – 2006	PUPILLE	MARDI	18H00 – 19H30	240 €
		MERCREDI	15H45 – 17H15	
2003 – 2004	BENJAMIN 1 et débutant escrime	MERCREDI	Créneau prioritaire 16H00 – 17H15	260 €
	BENJAMIN 1 et BENJAMIN 2 Choix d'une arme	JEUDI Sabre	B1/Créneau optionnel 18H00 – 19H30	
	BENJAMIN 1 et BENJAMIN 2 Choix d'une arme	VENDREDI Epée	B1/Créneau optionnel 18H00 – 19H30	
Nous recommandons vivement aux Benjamins 2 un deuxième cours avec les Minimes * Le cours perfectionnement est ouvert aux poussins 2^{ème} année d'escrime et/ou 2^{ème} année de pratique.				

CATEGORIE MINIMES

A partir de cette catégorie d'âge et dans chaque arme (épée ou sabre), il est proposé 2 cours par semaine durant l'année scolaire, plus un cours de préparation physique.

Le matériel spécifique d'escrime est personnel (tenue complète – masque – gant – 1 arme – 1 fil de corps) pour la pratique de l'entraînement et de la compétition.

C'est la période du perfectionnement, de la compétition : le but est d'intégrer la filière HORIZON 2024 avec 4 compétitions majeures.

2001- 2002	MINIME	MERCREDI Epée et sabre	17H30 – 19H00	295€
		MERCREDI	19H – 20H Préparation physique et fondamentaux	
		JEUDI sabre	18H00 – 19H30	
		VENDREDI épée	18H00 – 19H30	
Nous recommandons vivement aux minimes compétiteurs (H2024) de suivre le cours de préparation physique du mercredi (voir avec le maître d'armes)				

CATEGORIES CADETS/JUNIORS/SENIORS/VETERANS

Le matériel spécifique d'escrime est personnel (tenue complète – masque – gant – 1 arme – 1 fil de corps) pour la pratique de l'entraînement et de la compétition.

Pratique compétitive aux niveaux : régional, inter régional, national et international (sur sélection des maîtres d'armes / Leçons sur RDV catégories cadets / juniors).

Créneaux proposés de cadets à vétérans – Epée

<i>Années naissance</i>	<i>Catégories</i>		<i>Jours</i>	<i>Horaires</i>	<i>Montant cotisation</i>
1999 - 2000	CADET		MARDI	19H30 - 21H00	300 €
1996 - 1997 – 1998	JUNIOR	☞	MERCREDI	19H00 - 20H30 Préparation physique et fondamentaux	
de 1995 à 1977	SENIOR		JEUDI	19H30 - 21H00	
1976 et avant	VETERAN	☞	VENDREDI	19H30 – 21H30 Opposition libre encadrée	

Créneaux proposés de cadets à vétérans – Sabre

<i>Années naissance</i>	<i>Catégories</i>		<i>Jours</i>	<i>Horaires</i>	<i>Montant cotisation</i>
1999 - 2000	CADET		MARDI	19H30 - 21H00	300 €
1996 - 1997 – 1998	JUNIOR		MERCREDI	19H00 - 20H30 Préparation physique et fondamentaux	
de 1995 à 1977	SENIOR		JEUDI	19H30 - 21H00	
1976 et avant	VETERAN				

CRENEAU SPECIFIQUE ESCRIME LOISIR

VENDREDI 19H30 à 21H30

Tarif : 250 €

Tarif étudiant : 200 €

Tarif incluant 1 soirée festive par trimestre prise en charge par le club (hors boisson)

Accessible à tous les licenciés juniors, seniors et vétérans désirant s'orienter sur une pratique loisir. L'ESCRIME LOISIR c'est un créneau accessible également à tous les nouveaux pratiquants à partir de la catégorie junior.

Prêt du matériel (Arme/masque/veste) sauf gant et pantalon (location ou achat)

REPRISE DES COURS à compter du mardi 8 septembre 2015

**UNE BOURSE AUX VETEMENTS (neuf et occasion) SERA ORGANISEE AU CLUB
Début octobre**

Possibilité de louer pantalon ou/et veste (voir document joint), stocks limités

TARIF FAMILLE à compter du 3^{ème} adhérent licencié.

Pour tout renseignement, téléphonez au 03 80 60 94 81 (répondeur en cas d'absence) ou contactez nous par mail : asptt.dijon.escrime@anadoo.fr ou directement sur notre site

www.escrime-aspttdijon.co

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

Civilité, Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date et lieu de naissance : (Catégorie _____)

à Nationalité :

Profession :

Mobile : Fixe : Bureau :

E mail :

Pour les mineurs :

Père Profession :

Mobile : Fixe : Bureau :

E mail :

Mère Profession :

Mobile : Fixe : Bureau :

E mail :

ETAT SPORTIF DU DEMANDEUR (licence fédération délégataire ou autre)

Licence fédérale OUI NON Numéro : _____

Compétition OUI NON

Certificat Médical OUI Date : ____/____/2015

Déjà adhérent à la section :

(Droit d'adhésion déjà payé
Oter 34 € au total mentionné)

Réduction de 50% de la « Participation section » à partir du troisième adhérent d'un même foyer. Cette réduction s'applique sur les cotisations les moins élevées. Elle est à déduire du total mentionné.

TOTAL ADHESION

Droit d'adhésion 30 €

Licence FSASPTT 4 €

Comité Départemental 2 €

Licence fédérale €

Participation section €

(Eventuelle option d'assurance
à ajouter – voir document ci-dessous)

ACCORD DE LICENCE

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ :

La loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

CESSION DU DROIT A L'IMAGE :

Je ne souhaite pas que les photos prises, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site Internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans savoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :

Je, soussigné(e) M ou Mme _____ représentant légal de _____ certifie lui donner l'autorisation de :

- se licencier à la FSASPTT et adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités
- prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est _____, numéro(s) de téléphone _____

ASSURANCE : (1)

L'établissement d'une des deux licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité Civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance « dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84€ et dans celui de la licence adhésion est de 0,60€. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

En cas de refus de souscription de l'assurance dommages corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire à bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance :

- de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)
- des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je suis satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

REFUS D'ASSURANCE : (2)

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages Corporels » il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et coche la case ci-après :

Je soussigné, _____ ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages Corporels »

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération et le règlement intérieur du club.

A _____, le ____/____/2015. Signature obligatoire (demandeur ou représentant légal) :

Certificat médical de non contre-indication et de simple surclassement

Ce certificat est un exemple de certificat médical type, utilisable en dehors des cas suivants (exigeant un formulaire spécifique) :

- Vétérans (nés en 1976 et avant)
- Poussin et pupille 1 (surclassement interdit – jeunes nés en 2006 et après)

Il devra être conservé par le club.

Le certificat doit être établi par un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

Remplir chaque partie concernée complètement; **date, signature et cachet professionnel du praticien obligatoires** (pour chaque partie concernée).

Certificat médical de non contre-indication

Je soussigné(e),, docteur en médecine,

certifie avoir examiné M,

né(e) le ... / ... /,

habitant à,

et constaté que son état ne présente pas de contre indication à la pratique de l'escrime en compétition dans sa catégorie.

Fait àle ... / ... / Signature et cachet du médecin examinateur

Certificat médical de simple surclassement (de pupille 2 à junior : nés entre 1996 et 2005)

Il convient d'être vigilant avant d'accorder un surclassement aux plus jeunes sportifs, qui pourraient être confrontés à des tireurs ayant 3 ans de plus qu'eux (dans un sport d'opposition où le développement physique est important).

Je soussigné(e),, docteur en médecine,

certifie avoir examiné M,

né(e) le ... / ... /

et constaté que son état ne présente pas de contre indication à la pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure à la sienne.

Fait àle ... / ... / Signature et cachet du médecin examinateur

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.afld.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques)

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.